



PROLONGATION EXCEPTIONNELLE

Prolongation exceptionnelle de l'appel à candidatures pour le recrutement d'auditeurs pour la formation continue au titre de l'Année académique 2024 -2025

Juin 2025



Foo nekk foofu la



L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) porte à la connaissance du grand public que la campagne de recrutement au titre des formations payantes pour le compte de l'année académique 2024-2025 est exceptionnellement prolongée jusqu'au samedi 5 août 2025, à 23h59.

1. MODALITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces formations ciblent notamment :

- les étudiants ;
- les professionnels (salariés, auto-emploi, entrepreneurs, etc.) ;
- les fonctionnaires et agents de l'État ;
- les agents des collectivités locales ;
- les agents des ONG et les acteurs de la société civile ;
- toute personne qui souhaite accroître ses connaissances et/ou renforcer ses capacités et ses compétences;
- etc.

Ces formations sont déroulées à distance (via une plateforme de formation en ligne), et à ce titre, elles sont accessibles quel que soit le lieu de résidence (au Sénégal ou à l'étranger) ou le statut socioprofessionnel. L'équipement informatique (ordinateurs, etc.) et la connexion (Internet) sont requis pour suivre les enseignements.

Les apprenants inscrits dans ces formations de l'UN-CHK bénéficieront tout au long de leur parcours d'un dispositif d'encadrement adapté et efficace afin de faciliter l'apprentissage à distance via la plateforme et exceptionnellement via le réseau des Espaces numériques ouverts (ENO) à travers le territoire national (cf. liste des ENO jointe en annexe du présent document).

Les examens seront organisés à 100% en ligne, avec un dispositif de surveillance éprouvé.

2. LISTE DES FORMATIONS & DOMAINES DE SPÉCIALITÉ

Les formations concernées par le présent appel sont les suivantes :

PÔLES	CYCLES	FORMATIONS
PÔLE SCIENCES, TECHNOLOGIE ET NUMÉRIQUE (STN)	LICENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Communication Digitale (LCD) (L1 ,L2) • Sciences Informatiques et Mathématiques de la Cyber sécurité (LSIMAC) (L1, L2, L3) • Mathématiques Appliquées et Informatique (LMAI), (L1, L2, L3) <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Mathématiques (L1 et L2) • Parcours Informatique (L1, L2, L3) • Informatique et Développement d'Applications (LIDA) (L1, L2, L3) • Multimédia, Internet et Communication (LMIC) (L1, L2, L3)
	MASTERS	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes Réseaux et Infrastructures virtuelles (MSRIV) (M1, M2) • Ingénierie logiciel (MIL) (M1,M2) • Big Data Analytics (MBDA) (M1,M2) • Multimédia et Communication Digitale (MCD) (M1,M2)
PÔLE SCIENCES ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION (SEJA)	LICENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences juridiques (LSJ) (L1, L2, L3) <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Droit public • Parcours Droit privé • Administration économique et sociale (LAES) (L1, L2, L3) <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Administration et Gestion des Territoires (AGT) • Parcours Gestion des Ressources humaines (GRH) • Sciences économiques et de Gestion <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Finances – Comptabilité (FC) (L1,L2)
	MASTERS	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales et développement local (MCTDL) (M1,M2) • Management stratégique et Conseil en GRH (MGRH) (M1,M2) • Sciences juridiques <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Droit privé (MDPR) (M1 ,M2) • Parcours Droit public- Administration publique (MD-PAP) (M1,M2)
	Capacité	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité en Droit
PÔLE LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET DE L'ÉDUCATION (LSHE)	LICENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Linguistique et Grammaire (L 1, L2, L3) • Parcours Littérature et Civilisation du monde anglophone (L1, L2 , L3) • Sciences de l'Éducation (L1, L2, L3)
	MASTERS	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Linguistique et Grammaire (M 1) • Parcours Littérature et Civilisation du monde anglophone (M1) • Sciences de L'Éducation (MSCE) <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Technologies éducatives (TE) (M1, M2)

L1 = Licence 1 - L2 = Licence 2

M1 = Master 1 - M2 = Master 2

3. CONDITIONS D'ADMISSION

Les modalités d'admission aux différentes formations sont précisées dans le tableau ci-dessous :

NIVEAUX D'ÉTUDES / CYCLES			
Capacité en Droit (Admission en 1ère année)	Licence (Admission en L1, L2 ou L3)	Master (Admission en M1 ou M2)	Certificat au tutorat au ligne
<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire d'un diplôme de l'Education nationale (CFEE, BFEM, autres ; Avoir une bonne connaissance de la langue française (à l'écrit et à l'oral). 	<ul style="list-style-type: none"> Pour une admission en L1 : Être titulaire du Baccalauréat Pour une admission en L2 : Être titulaire d'un Bac+1 dans une spécialité ou une discipline en relation avec la formation demandée ; Pour une admission en L3 : Être titulaire d'un Bac+2 dans une spécialité ou une discipline en relation avec la formation demandée ; <p>NB : Les candidats doivent fournir une attestation ou un lien vers l'habilitation institutionnelle de leur établissement par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour une admission en M1 : Être titulaire d'un Bac+3 (licence ou équivalent) dans une spécialité ou une discipline en relation avec la formation demandée + Avoir un bon dossier académique. Pour une admission en M2 : Être titulaire d'un Bac+4 (M1 ou équivalent) dans une spécialité ou une discipline en relation avec la formation demandée + Avoir un bon dossier académique. <p>NB : Les candidats doivent fournir une attestation ou un lien vers l'habilitation institutionnelle de leur établissement par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour une admission au certificat au tutorat en ligne : Être titulaire au minimum d'une Licence ou équivalent & Avoir des aptitudes dans l'utilisation de l'outil informatique.



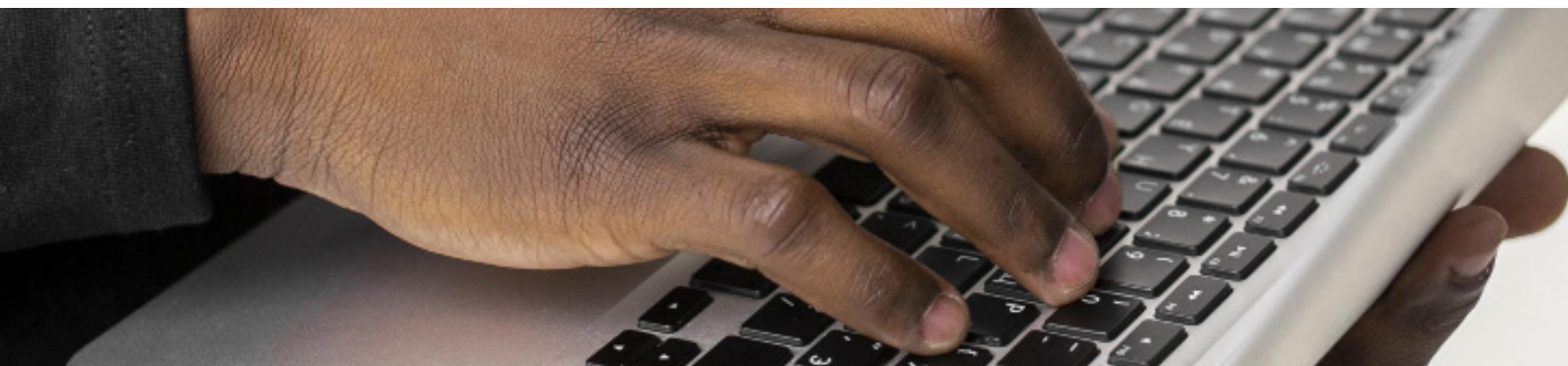
NB1 : Les candidats titulaires de diplômes d'État peuvent être admis à certains niveaux de formation, sous réserve de remplir les conditions fixées par les instances pédagogiques compétentes de l'UN-CHK.

Important :

Les procédures de suspension, d'annulation ou de remboursement des inscriptions sont régies par le règlement intérieur de l'UFC. Les étudiants sont invités à prendre connaissance de l'intégralité de ce règlement, disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.unchk.sn/ufc/>.

Toute demande devra être formulée avant le démarrage des enseignements, par écrit, adressée au Directeur de l'UFC et accompagnée de l'ensemble des justificatifs nécessaires.

L3= Licence 3



4. DROITS DE SCOLARITÉ ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Les droits de scolarité ainsi que les modalités de paiements sont établis comme suit :

NIVEAUX D'ÉTUDES / CYCLES			
Capacité en Droit (Admission en 1ère ou en 2ème année)	Licence (Admission en L1, L2 ou L3)	Master (Admission en M1 ou M2)	Certificat au tutorat au ligne
<p>Coût annuel total : 300 000 F CFA payables comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits d'inscription : 120.000 francs CFA • Frais de scolarité mensuels : 30.000 francs CFA par mois pour une durée de six mois par an. 	<p>Coût annuel total : 400 000 F CFA payables comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits d'inscription : 120.000 francs CFA • Frais de scolarité mensuels : 40.000 francs par mois pour une durée de sept mois par an. 	<p>Coût annuel total: 500 000 F CFA plus 100.000 francs supplémentaires en Master 2 pour la soutenance de mémoire payables comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Droits d'inscription : 150.000 francs CFA • - Frais de scolarité mensuels : 50.000 francs CFA par mois pour une durée de sept mois par an. <p>NB : Pour le master 2, les étudiants s'acquitteront en dehors du coût annuel de la formation, des frais d'encadrement supplémentaires qui s'élèvent à 100.000 francs CFA payables en deux tranches à la fin du semestre 3</p>	<p>Coût total : 300.000 F CFA payables comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits d'inscription : 120.000 F CFA • Frais de scolarité mensuels : 30 000F CFA par mois en six versements maximum)



NB 2 : L'option d'un paiement intégral est aussi acceptée

NB3 : Après inscription de l'auditeur, les procédures de suspension, d'annulation ou de remboursement des frais d'inscriptions sont régies par le règlement intérieur de l'UFC-UNCHK. Les étudiants sont invités à prendre connaissance de l'intégralité de ce règlement, disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.unchk.sn/ufc/>

Toute demande devra être formulée avant le démarrage des enseignements, par écrit adressée au Directeur de l'UFC et accompagnée de l'ensemble des justificatifs nécessaires.

NB4 : Tout auditeur admis et ayant acquitté ses frais d'inscription est considéré comme engagé pour l'ensemble de l'année académique. Dès lors, il est redevable de la totalité des frais de scolarité correspondants, ceux-ci demeurant exigibles.

Les candidats admis recevront ultérieurement un complément d'informations par rapport aux modalités de paiement des droits de scolarité. Quoiqu'il en soit, les paiements pourront se faire selon plusieurs moyens : (i) auprès des services habilités de l'UN-CHK, (ii) via les opérateurs de transfert d'argent, (iii) par virement

5. PROCEDURE DE DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue exclusivement en ligne, via la plateforme <https://admission.unchk.sn> rubrique formation continue (les dépôts physiques ou les envois de dossier par mail ne seront pas acceptés).



La procédure se fait en quatre étapes :

1. S'inscrire ou créer un compte via la plateforme <https://admission.unchk.sn> rubrique formation continue
2. Renseigner le formulaire de candidature en ligne
3. Joindre à ce formulaire les photocopies légalisées (en version électronique) des pièces suivantes :
 - diplômes et attestations de réussite ;
 - relevés des notes ;
 - Habilitation de l'établissement par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation (MERSI) ou organe équivalent ;
 - attestations d'activités professionnelles ;
 - CV.
4. Soumettre le formulaire accompagné des pièces ci-dessus mentionnées.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Un guide d'utilisation est disponible sur la plateforme pour accompagner l'utilisateur à chacune des étapes de la procédure.

6. DÉMARRAGE DES COURS

- Démarrage progressif en juin / juillet des cours de familiarisation avec l'environnement numérique de travail et des cours de spécialité.



7. CONTACTS

Pour toute demande d'informations :

- adresser un mail à l'adresse suivante : contactufc@unchk.edu.sn Les informations additionnelles relatives aux formations (conditions d'admission et d'inscription, contenus des formations, etc.) sont également disponibles au niveau :
- du portail web de l'UFC <https://www.unchk.sn/ufc> et du site web de l'UN-CHK : <https://www.unchk.sn/>
- de la plateforme d'admission : <https://admission.unchk.sn> rubrique formation continue

LISTE ET CONTACTS DES ESPACES NUMERIQUES OUVERTS (ENO) DE L'UNCHK

ENO	TÉL	EMAILS	ADRESSES
BIGNONA	76 637 82 39	eno.bignona@unchk.edu.sn	Bâtiment Centre de Réinsertion Sociale Bignona
DAKAR	76 555 26 74	eno.dakar@unchk.edu.sn	Mermoz, à côté de l'École Supérieure d'Économie Appliquée (ESEA ; ex ENEA)
DIOURBEL	76 637 82 43	eno.diourbel@unchk.edu.sn	En face de la compagnie de gendarmerie de Diourbel
GUEDIAWAYE	76 555 26 73	eno.guediawaye@unchk.edu.sn	Hamo 6, Cité Air Afrique Guédiawaye
KAOLACK	76 621 08 34	eno.kaolack@unchk.edu.sn	Route nationale, en face foyer des jeunes de Ngane SAER
KOLDA	77 240 99 18	eno.kolda@unchk.edu.sn	Saré Kémo à côté du dépôt de poisson
KEUR MASSAR	76 555 26 80	eno.keurmassar@unchk.edu.sn	Quartier Ainoumani, Immeuble faisant face de la CNCAS de KeurMassar
LINGUERE	76 553 82 00	eno-linguere@unchk.edu.sn	Centre Alé Badara, route nationale en face, région médicale
LOUGA	76 425 79 19	eno-louga@unchk.edu.sn	Ndame, à côté du CRFPE, sur la route nationale numéro 02, Commune de Nguidilé
MBOUR	76 637 83 28	eno.mbour@unchk.edu.sn	Saly Aéroport derrière Electronic Corp. de croisement Saly Mbour
NDIOUM	76 637 83 57	eno-ndioum@unchk.edu.sn	Quartier Medine Niangue
PIKINE	76 555 26 66	eno.pikine@unchk.edu.sn	Bountou Pikine, en face parking SIVOP
PODOR	76 637 83 56	eno.podor@unchk.edu.sn	Rue Abdou Karim SYXbrahima BERETE. Quartier Lao Demba
SAINT LOUIS	76 555 26 71	eno.saint-louis@unchk.edu.sn	Diolofène, en face du lycée André Peytavin
SEBIKOTANE	76 188 51 84	eno.sebikotane@unchk.edu.sn	Centre socio-collectif de Sébikotane (près de la paroisse de Sébikotane, sur la route nationale 1)
THIÈS	76 637 83 28	eno.thies@unchk.edu.sn	Diassap, à côté de l'ISEP THIES sur la route de Tivaoune
ZIGUINCHOR	76 529 40 38	eno.ziguinchor@unchk.edu.sn	Quartier Diéfaye en face Pharmacie Léona Ziguinchor
MECKHE	76 621 09 11	eno.meckhe@unchk.edu.sn	Quartier Ngay Djité, Route nationale à l'entrée de la ville, coté Dakar, près du jardin public SONATEL



CONTACT

Immeuble Adja Rokhaya
5ème étage droite
Avenue Bourguiba X Rue 13

contactufc@unchk.edu.sn

<https://admission.unchk.sn>

<https://www.unchk.sn>

<https://www.unchk.sn/ufc/>



*Scannez ce QR Code pour voir la
liste des formations proposées*

